

INSERM

Devinez qui est le directeur de l'INSERM ? –vous allez rire

L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) est une institution publique placée **sous la tutelle des ministères de la Santé** et de l'Enseignement supérieur.

Le président directeur général de l'INSERM n'est autre qu'**Yves Lévy**, médecin immunologiste et (accessoirement) **mari d'Agnès Buzyn**, la ministre de la Santé [2].

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce **conflit d'intérêt flagrant** parce que l'arnaque est déjà connue, et que [les époux Lévy-Buzyn n'en sont pas à leur coup d'essai.](#)

Pendant ce temps, les médias évoquent sans rougir « l'indépendance de l'INSERM » [3] pour donner du crédit à cette note de synthèse censée faire taire les opposants à l'obligation vaccinale. **De qui se moque-t-on ?**

https://www.francetvinfo.fr/sante/politique-de-sante/conflit-d-interets-agnes-buzyn-deleque-l-inserm-a-matignon_2198462.html



Conflit d'intérêts : Agnès Buzyn délègue l'Inserm à Matignon

www.francetvinfo.fr

La nouvelle ministre de la Santé, Agnès Buzyn, laissera à Matignon le soin de traiter les questions liées à l'Inserm, dirigé ...

Comment ils ont détruit la réputation que l'INSERM se forgeait depuis 1964 !

Le premier argument avancé par l'INSERM pour défendre les 11 vaccins est celui de l'efficacité :

Ils protégeraient les enfants contre la maladie à 90%...

Cela laisse (au moins) **10% de risques**, pour une pratique qui n'est pas anodine !

Rien de neuf ici : cet argument a déjà été avancé et réfuté [4].

L'INSERM reconnaît que « *des effets indésirables mineurs sont communs à tous les vaccins injectables* ».

Il est question de douleurs musculaires ou articulaires, de fièvre, de rougeurs et de gonflements... ainsi que des cas d'allergies graves et imprévisibles qui nécessitent un traitement d'urgence.

Au passage, les « *experts indépendants* » (hum...) de l'INSERM réaffirment qu'il n'existe aucun lien entre **l'autisme et le vaccin contre la rougeole**.

Leur preuve n'a rien de scientifique, dans la mesure où aucune étude sérieuse n'a été conduite pour vérifier l'innocence du vaccin. C'est l'absence de lien avéré qui sert d'argument, ce qui ne constitue en rien une preuve !

Les médias s'empressent de souligner que l'auteur de l'étude qui suggérait un lien entre autisme et vaccin contre la rougeole a été radié de l'ordre des médecins britanniques et son article rétracté...

On ne saura pas s'il s'agissait d'une fraude scientifique, ou d'une découverte qui dérangeait des intérêts trop puissants ?

Les mêmes conclusions hâtives sont tirées concernant le lien entre **sclérose en plaques et vaccination contre l'hépatite B**. Bien sûr, personne ne donne aucun détail sur les études qui permettraient d'« *éliminer tout lien* » de causalité entre vaccination et sclérose en plaques. On n'en saura pas plus.

Marc Filterman